



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

C O N S E I L C O M M U N A U T A I R E

M A R D I 3 1 M A R S 2 0 1 5

A 1 9 H 0 0

Le 31 mars 2015, à 19 heures, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, désignés par les Conseils municipaux respectifs des dix-huit communes membres, se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 24 mars 2015 par Monsieur François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

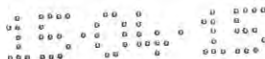
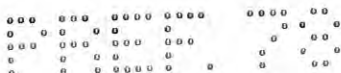
**Président** : M. François de MAZIÈRES

**Secrétaire de séance** : M. François-Xavier BELLAMY

**Sont présents** : Mme Stéphanie BANCAL (pouvoir de M. Claude JAMATI), Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS (pouvoir de Mme Agnès BENELLI-SOARES), M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, Mme Francine BOBET, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Daniel GUERSON (pouvoir de Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN), M. Patrick CHARLES (pouvoir de Mme Bénédicte AGOPIAN), M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), Mme Emmanuelle de CRÉPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BÉBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de Mme Marie DENAISON).

**Absents excusés :**

M. Claude JAMATI (pouvoir à Mme Stéphanie BANCAL)  
Mme Agnès BENELLI-SOARES (pouvoir à Mme Juliette ESPINOS)  
Mme Nathalie JAQUEMET  
Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Richard RIVAUD)  
Mme Bénédicte AGOPIAN (pouvoir à M. Patrick CHARLES)  
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER)  
Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN (pouvoir à M. Daniel GUERSON)  
Mme Marie DENAISON (pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS).



Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

**Rapport sur la situation de Versailles Grand Parc en matière de développement durable.**

- 1) *de prendre acte qu'un débat portant sur l'état de la collectivité au regard du développement durable a eu lieu avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2015.*

*Présents : 55*

*Ce rapport n'est pas soumis au vote.*

**2015.03.01 : Budget Primitif 2015 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**

- 2) *de voter le Budget Primitif 2015 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, par chapitre détaillé et par nature pour la section de fonctionnement et d'investissement, avec des chapitres « opérations d'équipement » en investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres.*

*Présents : 55*

*Suffrages exprimés : 62 - 2 abstentions - 2 personnes n'ayant pas pris part au vote = 58 (incluant les pouvoirs)*

*(3 voix contre de M. François SIMÉONI, M. Daniel GUERSON « pouvoir de Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN » et Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN « pouvoir à M. Daniel GUERSON » ; 2 abstentions de M. Bernard DEBAIN et M. Claude VUILLIET ; M. Frédéric BUONO BLONDEL et Mme Sonia BRAU n'ont pas pris part au vote).*

**2015.03.02 : Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et taux ménages 2015.**

- 1) *de fixer les taux de fiscalité pour 2015 :*
  - *taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 18,86 %*
  - *taux de la Taxe d'Habitation : 6,18 %*
  - *taux de la Taxe sur le Foncier Non-Bâti : 2,02 % ;*

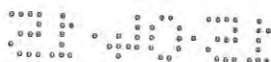
*Présents : 53*

*Suffrages exprimés : 62 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 voix contre de M. François SIMÉONI).*

**2015.03.03 : Durée de lissage des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des communes de Bougival, Châteaufort et La Celle Saint-Cloud.**

- 1) *de voter une prolongation de la durée de lissage des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) de Bougival et de La Celle Saint-Cloud de 2 années supplémentaires (2014-2017) par rapport à celle initialement fixée dans la délibération*





- n°2013-12-05 votée par le Conseil communautaire, le 10 décembre 2013 ;
- 2) de voter une durée de lissage du taux de TEOM de Châteaufort de 3 ans à compter de 2015 ;
  - 3) de préciser que les taux de TEOM de Bougival, Châteaufort et La Celle Saint-Cloud atteindront, en 2017, le taux unique de Versailles Grand Parc.

Présents : **53**

Suffrages exprimés : **62 - 1 abstention = 61** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention de M. François SIMÉONI).

**2015.03.04 : Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2015.**

- 1) de voter les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) par zone de perception. Les évolutions sont liées au lissage :

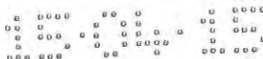
Zone	Taux de TEOM 2014	Taux de TEOM 2015
Bailly		
Bièvres		
Bois d'Arcy		
Buc		
Fontenay-le-Fleury		
Jouy-en-Josas		
Les Loges-en-Josas	5,39%	5,39%
Noisy-le-Roi		
Rennemoulin		
Rocquencourt		
Saint-Cyr-l'Ecole		
Toussus-le-Noble		
Versailles		
Viroflay		
Châteaufort	7,05%	6,50%
Bougival	5,20%	5,26%
La Celle Saint-Cloud	5,10%	5,20%
Le Chesnay	3,92%	4,08%

Présents : **53**

Suffrages exprimés : **62** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 voix contre de M. François SIMÉONI).

**2015.03.05 : Approbation de 2 Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement (AP/CP) pour les subventions versées aux bailleurs sociaux au titre de l'aide à la surcharge foncière (année 2015 et reliquat 2010-2014).**







Présents : **54**

Suffrages exprimés : **63 - 1 abstention = 62** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 abstention de M. Benoît de SAINT SERNIN).

**2015.03.08 : Recours à la centrale d'achat public UGAP (Union des Groupements d'Achat Public) pour les besoins en électricité de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.**

- 1) d'approuver le recours à l'Union des Groupements d'Achat Public (UGAP) pour l'achat d'électricité ;
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer et à exécuter la convention de mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture, d'acheminement d'électricité et service associés ;
- 3) d'autoriser le Président ou son représentant à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Présents : **54**

Suffrages exprimés : **63** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

**2015.03.09 : Convention de financement de la desserte en transport en commun de la zone d'activités située aux Loges-en-Josas entre Versailles Grand Parc et la société Air liquide.**

- 1) d'approuver les dispositions du projet de convention de financement de la desserte en transport en commun de la ZA située aux Loges-en-Josas ;
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette convention.

Présents : **54**

Suffrages exprimés : **63** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

**2015.03.10 : Versement d'un fonds de concours aux communes de Bièvres et Jouy-en-Josas pour les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'aménagement du parking de la gare de Vauboyen.**

- 1) d'attribuer un fonds de concours de 21 151 € à la commune de Bièvres ainsi qu'un fonds de concours de 21 151 € à la commune de Jouy-en-Josas pour l'aménagement d'un parking à proximité de la gare de Vauboyen ;
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention d'attribution d'un fonds de concours exceptionnel aux



*communes de Bièvres et de Jouy-en-Josas pour l'aménagement du parking de la gare de Vauboyen ou tout document y afférent ;*

- 3) *de notifier cette délibération aux communes de Bièvres et de Jouy-en-Josas ;*
- 4) *de préciser que le versement de ce fonds de concours interviendra en deux fois : 80 % après délibérations concordantes des communes de Bièvres et de Jouy-en-Josas et sur présentation de l'ordre de service de démarrage des travaux et 20 % sur présentation des factures acquittées par le comptable des communes.*

*Présents : 54*

*Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**2015.03.11 : Demande de renouvellement de classement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (CRR) et du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Viroflay (CRI).**

- 1) *de demander auprès du Ministère de la Culture et de la Communication le renouvellement de classement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (CRR) et du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Viroflay (CRI).*

*Présents : 54*

*Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**2015.03.12 : Adoption des tarifs 2015-2016 des établissements intercommunaux d'enseignement artistique.**

- 1) *de fixer les tarifs des établissements intercommunaux d'enseignement artistique pour l'année scolaire 2015-2016 conformément aux tableaux joints en annexe ;*

*Présents : 54*

*Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**2015.03.13 : Révision des règlements intérieurs des établissements intercommunaux d'enseignement artistique.**

- 1) *d'approuver les termes des règlements intérieurs de l'école de musique de Buc, de l'école de musique de Jouy-en-Josas, du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles et du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Viroflay ;*
- 2) *de rapporter la décision n°2014-03-05, d'annuler et de remplacer les règlements intérieurs précédents ;*







**2015.03.17 : Construction d'une déchèterie sur la commune de Buc : autorisation donnée au Président de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme et un dossier d'enregistrement relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées.**

- 1) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en vue de réaliser les travaux de construction de la déchèterie située sur la commune de Buc ;*
- 2) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à déposer un dossier d'enregistrement relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de la rubrique n°2710 ;*
- 3) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.*

*Présents : 54*

*Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**2015.03.18 : Conventions avec l'éco-organisme OCAD3E relatives à l'organisation de la collecte et du traitement des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE).**

- 1) *d'approuver les termes des conventions avec :*
  - *l'éco-organisme coordonnateur OCAD3E relatives aux soutiens apportés et à la désignation de l'éco-organisme Ecologic SAS en charge de la collecte des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE) sur Versailles Grand Parc ;*
  - *l'éco-organisme RECYLUM en charge de la collecte du matériel d'éclairage.*
- 2) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les conventions et tous documents y afférents ;*

*Présents : 54*

*Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**2015.03.19 : Convention de partenariat entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, l'ESAT COTRA de Fontenay-le-Fleury et la société EDF pour l'expérimentation de la réutilisation des piles alcalines.**

- 1) *d'approuver les termes de la convention de partenariat entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, l'ESAT COTRA de Fontenay-le-Fleury et la société EDF pour l'expérimentation de la réutilisation des piles alcalines ;*

*Présents : 54*

*Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*



- 2) *d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir et tout document s'y rapportant.*

*Présents : 54*

*Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

**2015.03.20 : Conventions de reprise pour les radiographies numériques et argentiques, les cartouches d'encre et les capsules de café « Nespresso » des déchèteries intercommunales de Versailles Grand Parc.**

- 1) *d'approuver les termes des conventions suivantes :*
- *Convention de reprise des radiographies numériques et argentiques avec la société RECYCL'M ;*
  - *Convention de reprise des cartouches d'encre avec la société COLLECTORS ;*
  - *Convention de reprise des capsules de café « Nespresso » avec la société COLLECTORS ;*
- 2) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir et tout document s'y rapportant.*

*Présents : 54*

*Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.*

Pour le Président,  
Par délégation,

  
**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services



000 000 0000 0000 0000 00  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
000 000 000 000 000 000  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

0 0000 00 0 0 0000  
00 00 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
000 000 00 0 0000

111

0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000

0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000  
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000